

INFO LINE

Inscriptions aux championnats de France vitesse :

Comme annoncé dans l'INFO LINE N° 1 de 2024, tous les bateaux sélectionnés suite aux SNV 1 ont été inscrits aux Championnats de France sur la distance du 500 mètres.

- Les clubs doivent supprimer les bateaux qui ne seront pas présents en Juillet à Gravelines sous peine d'une pénalité financière de 45€ par bateau absent.
- Vous aurez la possibilité de modifier vos équipages pendant la période de confirmation qui débutera le 2 juillet pour se terminer le 6 juillet à 23h00. Aucune modification ne sera acceptée passé ce délai.
- Rappel des conditions financières :

Type	Montant par bateau
Inscription :	10 €
Bateau rayé en période d'inscription, date limite le 1 juillet à 23h00 :	0 €
Bateau rayé en confirmation, du 2 juillet à 00h00 au 6 juillet à 23h00 :	4 €
Bateau rayé après confirmation :	8 €
Bateau absent au départ des séries :	35 €
Modification composition bateau en confirmation, du :	0 €

- Pour être remplaçant dans un équipage, il faut avoir été sélectionné aux championnats de France dans une embarcation.
- Suite aux SNV 2, le comité de sélection se réunira pour établir la liste des sélectionnés, ensuite la même procédure sera mise en place avec les mêmes délais.